



Association Les Archers du Lac



Assemblée Générale du 3 juillet 2024 réunie à 19h à Ternelia

La convocation a été adressée aux adhérents le 12 juin 2023.

Présents :

- adhérents de l'association, ainsi que des parents d'adhérents mineurs (voir feuilles d'émargement)
- M. VAUTIER, Adjoint des sports de Saint-Jorioz

Rapport moral

Henri Lupin, Président, rappelle les manifestations que l'association a organisées ou auxquelles elle a participé.

Gary Fielle, notre entraîneur, continuera d'intervenir pour la saison 2024-2025.

Les arcs devront être rendus dernier délai le 8 septembre 2024. Après cette date, les chèques seront encaissés.

Le pas de tir à Ternélia sera disponible pendant l'été pour les adultes. Les mineurs ne peuvent pas s'y rendre seuls, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte bénévole du club. Il faut se présenter à l'accueil de Ternélia avant d'aller au pas de tir.

Rapport approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier

Nicole LUPIN, Trésorière, présente le bilan financier de l'exercice 2023.

Rapport approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Un dossier de mécénat sera réalisé auprès de la banque Crédit Mutuel afin d'obtenir une subvention.

Election des membres du Bureau

Aucun membre du Bureau précédent n'est sortant.

Pierre Litoz devient membre du bureau et Julien Moncarey devient vice-président en plus de s'occuper de la communication du club.

Les membres déjà présents au sein du Bureau sont reconduits et Henri Lupin reste Président : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.



Cotisations saison 2023-2024

Le montant des cotisations augmente de 5 € :

- cotisation Enfants : 125 €
- cotisation Adultes : 135 €

Approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Passages de flèches

Henri Catrisse énonce les flèches obtenues au cours de la saison, en soulignant les progrès réalisés par les archers, ainsi que quelques scores remarquables obtenus par certains archers à cette occasion. Des personnes ont eu plusieurs flèches durant la saison. La remise des flèches va de la blanche à la bronze. Les flèches obtenues sont remises aux récipiendaires présents.

Prochaines manifestations / besoins en bénévoles

- Fête du pays du Laudon le 8 septembre 2024 (fête des associations)
- Concours organisé par le club : il aura lieu le week-end du 2 et 3 novembre 2024; les appels à bénévoles seront lancés courant octobre. La disponibilité de la mezzanine reste à confirmer par la Mairie de Saint-Jorioz. Faire demande panneaux affichages et article journal.

Questions diverses :

- Qu'est-ce qu'on va faire avec l'argent en plus de Crédit Mutuel ?
 - Achat matériel de meilleures qualités
 - Subvention pour les compétiteurs
- Accès au terrain de Ternélia ?
 - Tir en extérieur à TERNELIA en juillet et août : les mineurs ne peuvent pas s'y rendre seuls, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte bénévole du club.

Remarques :

Cette année, il y a eu une amélioration de la communication avec les groupes WhatsApp. Le site internet est également connu de tous et visité. Il faut que les bénévoles transmettent leurs photos à Daniel Moncarey pour qu'elles soient mises sur le site.

Une personne propose de faire un stage découvert de 2 ou 3 jours.

Julien Moncarey propose de créer un évènement pour faire tirer des gens et leur faire découvrir le tir à l'arc.

Philippe, facteur, propose de distribuer des flyers pour faire de la pub lors des portes ouvertes.

La séance est levée pour laisser place au pot de l'amitié.

